



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**Comité Social d'Administration Local du 23 janvier
2023**

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le 19 janvier 2023 a donné le départ d'une puissante mobilisation des travailleuses et travailleurs de ce pays pour exiger le retrait de la contre réforme des retraites initiée par le Président de la République et engagée par le gouvernement. A la DGFIP plus de la moitié des agents étaient en grève ce 19 janvier 2023 démontrant ainsi leur rejet de ce projet injuste.

FO n'a eu de cesse de le répéter ces derniers mois, nous nous opposons à tout allongement de la durée de cotisation et report de l'âge légal de départ. Nous subissons déjà les conséquences des précédentes réformes qui ont déjà joué sur ces paramètres pour allonger la durée d'activité et réduire le montant des pensions.

Le recul de l'âge de départ est la mesure la plus injuste car cela va frapper tout particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux qui ne sont plus en emploi avant leur retraite et accentuer les inégalités femmes-hommes.

Pour **FO**, le financement des retraites doit passer par le développement d'emplois pérennes et l'augmentation des salaires pour augmenter le volume des cotisations et si déficit il y a, il ne provient pas d'un dérapage des dépenses, mais d'un manque de ressources lié notamment aux mesures d'économies réalisées sur les salaires.

Dans ce contexte, **FO** est déterminée à faire retirer le projet de contre réforme des retraites du gouvernement et appelle avec l'intersyndicale à une nouvelle journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 31 janvier 2023.

Nous en arrivons à ce premier Comité Social d'Administration Local et nous rappelons que nous continuons de réclamer l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique dont est issue cette nouvelle instance qui doit poser les bases du dialogue social alors que les personnels par leurs suffrages viennent de renforcer la légitimité de leurs représentants à plus de 70 %.

Malheureusement, ce premier CSAL s'inscrit dans la continuité de la précédente mandature, avec en ce début d'année 2023 encore et toujours des suppressions

d'emplois à la DGFIP. Ainsi notre Administration est pour une énième année consacrée meilleure contributrice officielle de suppressions d'emplois dans toute la fonction publique d'État.

F.O.- DGFIP rappelle que nous avons connu 25 000 suppressions d'emplois depuis 2010 et que nous allons subir 850 suppressions d'emplois de trop en 2023 au regard des difficultés majeures que rencontrent nos collègues actuellement aux prises avec des réformes qui déstructurent et désorganisent comme jamais les services et les missions. Rajoutons qu'entre les divers transferts et redéploiements, ce sont 1477 emplois qui seront supprimés sur le réseau des DDFIP et DRFIP au nom de prétendus gains de productivité. Quelle structure privée ou publique supporterait un tel traitement sur des décennies ?

Concernant notre département, la déclinaison du PLF 2023 est à nouveau salée, avec 17 suppressions d'emplois dont les catégories C et B continuent d'en supporter la très large majorité.

Comme d'habitude la technocratie a l'art et la manière de brouiller les cartes en évoquant tour à tour des gains de productivité liés à la suppression de la taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel, les collègues des SIP apprécieront...ou à la modernisation des process, dans le cadre de l'intelligence artificielle..les collègues du PPD ont tellement apprécié qu'ils ont rédigé et signé une pétition que nous vous remettrons en séance...La cerise sur le gâteau de cet exercice ubuesque réside dans les autres gains de productivité qualifiés de « diffus » où l'on apprend qu'ils sont issus de la fin du NRP..les collègues qui travaillent dans des services restructurés et qui se retrouvent complètement démunis après l'arrivée massive de charges de travail vont certainement adorer ce concept !

Pour **F.O.- DGFIP** cette politique aveugle et continue de réduction des emplois de la DGFIP comme s'ils n'étaient qu'une variable à rationaliser finira par nous conduire au pire. Avec exemplarité, investissement et engagement, les agents de la DGFIP ont choisi de servir le service public, malheureusement ils ne voient toujours rien venir en terme de reconnaissance.

Nous continuons de porter avec notre Fédération des Finances l'exigence d'un véritable BERCY des Finances pour conforter le service public économique et financier, ses emplois, ses implantations, revaloriser les rémunérations, rétablir un véritable plan de qualification, améliorer l'action sociale et la conduite d'une politique efficace de santé, d'hygiène et de sécurité avec des moyens renforcés.

Après tant d'années, l'exemplarité à sens unique de la DGFIP ça suffit !

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour de ce CSAL et nous y porterons nos légitimes revendications.